

**EUPHORBIA CHARACIAS L. SUBSP.  
WULFENII (HOPPE EX KOCH)  
A.R.SM. A PORT-CROS ET SUR LE  
LITTORAL VAROIS (DE HYÈRES  
A SAINT-TROPEZ) ?**

Au cours de nombreuses journées d'étude dans le magnifique site à Euphorbes arborescentes de la Cascade de Saint-Clair, au Lavandou, mon attention avait été attirée par deux ou trois pieds d'une autre grande Euphorbe ; ces touffes poussent sur les talus du ruisseau, au pied du côteau, en bordure de caniers à *Arundo donax* (canne de Provence).

Cette Euphorbe, à rattacher manifestement à l'espèce *E. characias*, m'était apparue pourtant différente de l'espèce type, par sa haute taille (jusqu'à 1,60 m) et surtout son inflorescence plus longue (30 cm), en « massue » (bien plus large à son sommet qu'en sa partie inférieure), et bien plus « claire », plus « jaune » ; j'avais pensé à une forme spéciale liée à cette station humide (sol), et chaude (microclimat), voire même à une variation causée par un quelconque parasite.

Ce n'est qu'en 1981 (17 avril) que se renouvela mon intérêt ; je conduisais ce jour-là à Saint-Clair les membres de la Société Botanique du Centre-Ouest pour lesquels mon ami Paul MARTIN avait organisé une semaine d'herborisation en Provence (huitième session extraordinaire) ; c'est à la fin de cette visite que M. DESCHARTES eut, lui aussi, son attention attirée par ces pieds d'Euphorbe ; il me suggéra qu'elle pourrait bien être la sous espèce orientale de l'*E. characias*, c'est-à-dire *E. characias* L. subsp. *wulfenii* (Hoppe ex Koch) A.R. Sm., qu'il avait cherchée en Corse sans pouvoir l'y individualiser.

L'autre sous-espèce *E. characias* L. subsp. *characias* n'est autre que l'Euphorbe « characias » communément répandue en Provence, et dont l'aire de répartition est limitée à la Méditerranée Occidentale et au Portugal (*in Flora Europea*).

Les premiers essais de vérification se sont avérés intéressants : l'échantillon ramené de Saint-Clair présentait bien quelques caractères de l'Euphorbe orientale (diagnoses de références *in Flores citées*) :

- grande taille (alors que *E. ch. ch.* dépasse rarement un mètre) ;
- inflorescence grande ;
- ombelle vert-jaunâtre, souvent très rapprochée des rameaux axillaires florifères supérieurs (séparation nette chez *E. ch. ch.*) ;

— glandes jaunâtres ou jaunes, à cornes généralement bien marquées (glandes noires ou marron foncé, rarement jaunes, avec cornes courtes ou émarginées, chez *E. ch. ch.*).

Mais il n'y a pas ou peu le caractère mentionné dans certaines flores (FIORI, 1968 ; GUINOCHET et De VILMORIN, 1975), à savoir : bractées florales soudées presque jusqu'au sommet comme un entonnoir.

Quelques pieds, provenant du seul site de Saint-Clair, ne pouvaient suffire ; s'il s'agissait vraiment d'*E. ch. W.*, elle devait se rencontrer plus à l'Est.

#### **Autres localités recensées**

— Dès la fin avril, j'ai trouvé de semblables Euphorbes sur la *zone littorale à l'Est du Lavandou*, et ce jusque dans la presqu'île de Saint-Tropez (limite orientale de notre prospection), *abondante* sur les talus des chemins et routes.

— Au printemps 1982, au cours d'un séjour à *Port-Cros* (17-19 mars), voici mon attention attirée sur les Euphorbes par Bruno VIEUVILLE, étudiant à qui j'avais montré les touffes de Saint-Clair au printemps 1981 : les touffes fleuries sur les talus et murettes ruinées entre la route des Forts et l'entrée de l'*Estissac* présentent bien, en effet, des caractères d'*E. ch. W.* (mais la soudure des « bractées » florales n'est jamais complète et les glandes, de couleur jaune-orangé, sont à cornes moyennes).

Cette ressemblance avec la sous-espèce orientale est, par contre, moins évidente pour les quelques pieds du Sentier Botanique, et quasi nulle pour celles qui bordent la route des Forts, derrière le village (taille petite, inflorescence étroite et lâche, glandes noires ou brun-pourpre, à cornes peu prononcées).

— Un mois plus tard, herborisant sur la *Colline du Vieux château d'Hyères*, je me trouvais au milieu d'Euphorbes encore en pleine floraison. Ici aussi, comme à Port-Cros, des touffes sont nettement de type « oriental » par leur allure générale (taille, forme de l'inflorescence) et le détail des « fleurs » : glandes jaunes à belles cornes ; d'autres touffes, plus petites, sont à glandes noires ou pourpres, à cornes absentes ou atténuées, donc à rapprocher de *E. ch. ch.*

— Observation aussi, à la même époque, de population d'*E. ch.* à caractère « oriental » net (mais cornes faibles) dans la région de Bormes (entre Hyères et Le Lavandou).

— Le 24 avril, en visite au Cap Lardier (presqu'île de Saint-Tropez) avec M. MANCHE, Directeur du Parc National de Port-Cros, je n'y observais encore que des Euphorbes de type « oriental » par leur allure générale, et notamment aussi les glandes jaunes à cornes très pointues, parfois même « pincées » en croissant.

La sous-espèce *wulfenii* serait donc bien présente à l'Est de Hyères-Le Lavandou, avec peut-être des formes de transition vers *E. ch. ch.* à Port-Cros et dans la région hyéroise.

## Historique de la découverte d'*Euphorbia characias* ssp. *wulfenii* en région niçoise — Chorologie générale

Comment se fait-il qu'une telle Euphorbe, bien originale, n'ait pas encore été remarquée en des sites parcourus par de nombreux botanistes ? Elle ressemble en fait beaucoup à *E. ch. ch.* à laquelle nous sommes habitués en Provence Occidentale, et, à part son « allure » générale particulière, cependant difficile à « cerner » lorsqu'on n'en est pas prévenu, les seuls caractères distinctifs sont ceux des glandes (forme, couleur), des bractées ( $\pm$  soudées), et, d'après nos premières observations, peut-être la forme des poils des feuilles. Ces caractères distinctifs relèvent donc d'un examen rapproché et, sauf le dernier, ne sont visibles que pendant la période de floraison (4 à 5 semaines) ; on conçoit donc que les botanistes, habitués à la sous-espèce *characias*, très répandue en France méditerranéenne, aient rapporté à celle-ci des formes plus voisines, en fait, d'*E. ch. wulfenii*.

C'est ce que souligne H. KUNZ (1964) qui, « inventeur » d'*E. ch. W.* dans l'arrière-pays de Menton (en 1955, à Fontan, vallée de la Roya), avoue avoir de prime abord pensé à la courante *E. ch. ch.* ; il a, ensuite, écarté ce rapprochement : « Il ne pouvait être question d'*E. characias*, qui me devint bientôt familière... Je me contentai donc de ramener la plante en question à une forme d'*E. amygdaloides* s'écartant, toutefois, sensiblement des formes habituelles qui me sont connues de l'Europe Centrale. »

Ce n'est qu'après avoir observé *E. ch. wulfenii* en Illyrie (1963) qu'il acquit « la conviction que cette espèce était la même que l'*E. amygdaloides* présumée de Fontan. »

Ce même auteur rapporte que THELLUNG, déjà, avait cité cette espèce à Menton.

Dans leur quatrième supplément à la Flore de Coste, JOVET et De VILMORIN (1977) la citent, pour la France, en des « lieux secs dans les Alpes-Maritimes, et peut-être ailleurs dans la région méditerranéenne. »

BRIQUET et De LITARDIERE (1936), la citent en Corse (une localité, d'après PETIT) tout en mettant en doute sa présence.

Et cette sous-espèce, bien reconnue en Italie sur le littoral de Vénétie et dans la région de Trieste, s'étend plus à l'Est : Croatie, Dalmatie, Erzégovine, Montenegro (FIORI, 1969).

### Intérêt biogéographique possible

Si notre Euphorbe est bien *E. ch. W.*, on ne peut pas la considérer comme « accidentelle », tant elle est abondante sur le littoral à l'Est de Hyères jusqu'à Saint-Tropez (rappelons que je ne l'ai pas encore cherchée plus à l'Est pour faire la jonction avec la région niçoise).

Or, ce type d'*E. characias* n'existe pas du tout en zone marseillaise, ni dans le bassin du Beausset (entre Marseille et Hyères).

Il y a donc « quelque chose » qui se passe dans la région hyéroise, qui fait que l'on a *E. ch. ch.* à l'Ouest de celle-ci et probablement *E. ch. W.* à l'Est, avec peut-être présence de types intermédiaires.

Or la rade d'Hyères est le lieu de contact entre la Provence calcaire, à l'Ouest, et la Provence cristalline (Maures) à l'Est : *E. ch. W.* serait-elle calcifuge ? Nous ne pouvons, pour l'instant, donner de réponse (la région de Fontan présentant les deux types de substrats, et notre information sur les substrats d'Italie et des pays situés plus à l'Est est pour l'instant nulle).

Dans le cas où il s'agirait bien d'*E. ch. W.*, nettement orientale, et dans le cas où elle ne serait pas calcifuge, sa limite « occidentale » dans la région hyéroise serait des plus intéressantes au point de vue biogéographique ; elle constituerait alors un argument de plus pour proposer la rade d'Hyères comme limite entre la *Provence Occidentale* sèche, et froide en hiver, et une *Provence Orientale* plus humide et surtout plus « tiède » en hiver ; cet argument s'ajouterait à ceux exposés dans la notice accompagnant la carte au 1/50 000<sup>e</sup>, récemment publiée par notre laboratoire (ARCHILOQUE A. *et al.*, 1977).

Il nous reste donc à confirmer qu'il s'agit bien de *Euphorbia characias Wulfenii* ; nous envisageons aussi de définir son *caryotype*, ainsi que ceux d'*E. ch. ssp. ch.* et des formes intermédiaires observées dans la région hyéroise et à Port-Cros ; il importera aussi de définir son statut par rapport à la nature du substrat, et d'effectuer plus précisément sa chorologie locale.

#### BIBLIOGRAPHIE

- ARCHILOQUE A., DEVAUX J.-P., LAVAGNE A., MOUTTE P., 1977. — Carte phytosociologique de Hyères-Porquerolles au 1/50 000<sup>e</sup>. *Rev. Biol. Ecol. médit., Fr.*, 4 : 147-238.
- BRIQUET J., DE LITARDIERE R., 1936. — *Prodrome de la flore corse*, t. II, part 2, Ed. Lechevalier, Paris, i-xxviii, 1-216.
- FIORI A., 1969. — *Nuova flora analitica d'Italia*, Vol. II, Ed. Agricola, Bologne, 1-1120.
- FLORA EUROPEA, 1968. Volume 2, University Press, Cambridge, i-xxvi, 1-455, 5 cartes h.t.
- GUINOCHET M., DE VILMORIN R., 1975. — *Flore de France*, Fasc. 2, Ed. C.N.R.S., Paris.
- JOVET P., DE VILMORIN R., 1977. — *Quatrième supplément à la flore de Corse*. Lib. sci. et techn., 9, rue Médicis, Paris.
- KUNZ H., 1964. — *Euphorbia wulfenii* Hoppe, espèce méconnue jusqu'à ce jour en France. *Le Monde des Plantes*, 342 : 10-11.

Paul MOUTTE  
Laboratoire de Phytosociologie et  
Cartographie végétale  
Université de Provence - Centre Saint-Charles  
13331 Marseille - Cedex 3.

Accepté le 29 juillet 1982